ARRÊTÉ N° 0 2 2 / CAB/PM DU 2 3 JAN 2019 portant nomination du Chef de Secrétariat Particulier du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education de Base.

Vu la Constitution;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

## ARRÊTE:

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: Monsieur **Lionel MAISHU MALUNG**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **602 240-U** est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé Chef de Secrétariat Particulier du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education de Base.

<u>Article 2</u>: L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3</u>: Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

Yaoundé, le 2 3 JAN 2019

SERVICES DU PREMIER MINISTRE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVE ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Joseph DION NGUTE